

Intervention « plateformes » de Laurent Michel - DPPR

Jeudi 7 décembre –14h salon bleu

Bonjour

Permettez moi tout d'abord de saluer ici la présence de nombreuses représentations européennes, qui montre tout l'intérêt que vous portez à la réflexion que vous a proposée l'AFPCN. Je salue également la participation des différentes institutions européennes et internationales confrontées à des titres divers à la prévention des risques et dont l'engagement apporte un soutien essentiel aux travaux que vous allez conduire.

Je veux dire également au président de l'AFPCN et à son équipe toute ma satisfaction de voir se concrétiser un projet qui lui tenait et qui nous tenait à cœur et que notre ministre madame Olin a soutenu depuis sa rencontre au mois de février dernier avec la présidente du DKKV madame Schwaetzer, ici présente et que je salue. Madame Olin nous rejoindra d'ailleurs en fin de journée pour vous dire de vive voix l'intérêt qu'elle porte à une telle rencontre.

Cette satisfaction n'est pas uniquement de forme. En effet, la collectivité internationale se trouve aujourd'hui confrontée à des défis immenses sur lesquels je ne m'apesantirai pas. Je me limiterai à dire que les perspectives en matière de réduction des risques naturels que nous autorisent les avancées constantes de la connaissance sont préoccupantes. Elles sont, en tout cas, matière à réflexion et à mobilisation de tous alors que les risques émergents et les effets « domino » rendent les diagnostics et les solutions incertains.

C'est dans cet univers en évolution constante que nous devons situer nos initiatives en agissant de façon pratique sur ce que nous pouvons et voulons réellement et concrètement faire.

La conférence de Johannesburg en 2002, celle de Kobé en 2005 concourent, parmi bien d'autres, aux mêmes objectifs de développement durable, de prévention et de synergie. Cette rencontre, certes beaucoup plus modeste, se place sous les signes de l'échange, de la connaissance mutuelle et de l'action concertée sur le thème de la prévention des risques naturels. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre de la déclaration de Hyogo. Son échelle plus régionale mais très ouverte doit permettre l'émergence d'initiatives pratiques et concrètes.

En fait, nous ne partons pas de rien ; certains d'entre nous ont déjà appris à se connaître. Je veux rappeler ici l'initiative prise voici déjà quelques années par le DKKV, en lien avec l'ISDR, de réunir à Bonn les plates formes nationales européennes existantes. L'atelier organisé par le DKKV lors de la conférence de Kobé a confirmé l'intérêt de ces plates formes comme relais locaux et encouragé leur généralisation à chaque pays. Bien évidemment, il existe d'autres enceintes et d'autres mécanismes impliqués sur ces sujets. Je pense, en particulier, à l'accord partiel ouvert Europa risques majeurs du Conseil de l'Europe qui regroupe également certains d'entre nous, ou encore aux démarches engagées dans le cadre d'Euromed et, en matière d'intervention en situation d'urgence, à l'action constante conduite au sein de l'UE.

Vos travaux de ces deux journées doivent vous permettre de dégager les axes d'action majeurs que vous pourriez promouvoir les plates formes. De l'examen que je fais du programme, je retiens que ses ambitions sont clairement et simplement explicitées.

Comment se présente le panorama des plates formes nationales aujourd'hui ? Je ne me hasarderai pas dans une description qui serait très incomplète et que saura naturellement brosser mieux que moi, le directeur de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC), monsieur Briceno. Ce qui me frappe, à la lumière de la rencontre de Prétoria le mois dernier, c'est la grande hétérogénéité des situations rencontrées. Ici, c'est la forme variée des structures existantes, la diversité de leur champ de compétence et de leur positionnement au sein de leur pays. Là, l'absence de ces plates formes mais cependant des correspondants en place. Loin d'être néfaste, cette hétérogénéité me semble plutôt annoncer la mise en place progressive d'un dispositif vivement encouragé depuis deux ans avec un objectif majeur lourd, celui de la promotion de la prévention des risques et de la place à y réserver à la société civile.

C'est dans cette perspective et avec cette vision que les organisateurs de ce rendez vous m'ont dit avoir conçu ces journées à partir d'un « noyau dur » identifié au sein de l'UE, bâti sur les plates formes installées, des amorces de structures repérées mais aussi en tenant compte des liens traditionnels et d'accord bilatéraux. (association européenne de libre échange avec la Norvège, accord bilatéral Suisse - UE). Aussi, loin de présenter un dispositif fermé, il nous faut faire du prosélytisme.

Aussi, un réseau, pourquoi faire ? Des pistes vous sont ouvertes dans le programme de ces journées et vos travaux consisteront notamment à explorer les champs du possible et du concret.

A ce propos, je voudrais vous soumettre ici quelques éléments de réflexion.

Premier point - Alors que la communauté internationale s'est engagée depuis de nombreuses années sur la voie de la prévention qu'il s'agisse des risques naturels comme des risques sanitaires et autres, cette discipline apparaît aux yeux de nos concitoyens comme une contrainte et non comme un élément concret de bien être et de confort. Les apports positifs de la prévention, son efficacité, sont difficilement mesurables, les analyses coût bénéfice incomplètes et l'appréciation des enjeux délicate. Nous devons apprendre à gérer ce paradoxe sur le champ des risques naturels.

Deuxième point – Selon leurs capacités et leur environnement, les pays développent de façon régulière la connaissance des phénomènes et leur surveillance. Des mesures législatives et réglementaires sont instaurées, des retours d'expérience sont conduits. Ces avancées sont de plus en plus partagées, malgré des disparités trop profondes encore, du fait des techniques disponibles, notamment d'observations et de transmissions. Dans ce contexte accéléré, nous devons veiller à donner des repères à nos concitoyens. La société civile doit être consciente et utilisatrice de ces avancées. Sa place d'acteur de la politique de réduction des risques naturels doit être davantage reconnue, c'est insuffisamment encore le cas aujourd'hui. Nous devons nous attacher à rapprocher la société civile et le monde scientifique, technique et administratif.

Troisième point – Il nous faut nous interroger aujourd'hui sur le niveau pertinent de déploiement de nos politiques de prévention. Un effort important est conduit depuis plusieurs années à juste titre au niveau de l'UE en matière d'intervention d'urgence. Le bilan des catastrophes de ces dernières années montre à quel point une organisation de ce type répond à des besoins immédiats au sein de l'UE comme à l'extérieur. La prévention est restée jusqu'à

un passé très proche en retrait de ce type de démarche collégiale sinon pour ce qui concerne les inondations. Il faut s'en féliciter et aller plus loin.

C'est l'ambition de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC) qui succède à la décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN), c'est également celle du Conseil de l'Europe qui a, pour sa part, réaffirmé notamment lors de la session ministérielle de Bandol en 2003, dans le cadre de l'accord partiel ouvert Eur- Opa risques majeurs, cette orientation dans un espace de collaboration européen et méditerranéen. Ceci pose la question de la pertinence des échelles et des thèmes de travail à considérer au regard de l'appropriation par la société civile de la prévention des risques et de la cohérence de nos initiatives respectives. Très concrètement, nous avons devant nous plusieurs chantiers sur lesquels des approches croisées peuvent être enrichissantes et faire l'objet d'une promotion au plan régional. Je pense, mais il ne s'agit que de quelques illustrations, à l'information préventive à partir de supports cartographiques issus de l'imagerie satellitaire, à la prise en compte des risques sismique et tsunamique ou encore aux risques liés à la montagne.

Voilà donc ce que je souhaitais vous dire en introduction à ces deux journées en remerciant à nouveau les organisateurs qui n'ont pas ménagé leur peine pour en assurer le bon déroulement.

Je vous souhaite des travaux fructueux

merci